

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Création KA en liquidation, Chavannes-près-Renens**

2. Décision d'annulation par: l'assemblée générale extraordinaire

3. Date de la décision: 09.01.2002

4. Echéance de préavis des créances: **27.02.2002**

5. Adresse pour la déclaration des créances: Agraphe, arts graphiques SA, liquidateur, En Budron B4A, 1052 Le Mont-sur-Lausanne

6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.

7. Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit, le cas échéant, de procéder à une répartition anticipée.

M. Laurent Besso, notaire
1002 Lausanne
(00315292)

Deuxième publication